Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 022-212200992-20260312-DEL_03_12032026-DE

Département des Côtes d'Armor Commune de LANFAINS	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS** **DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 03 2026**
Date de la convocation : 05 mars 2026 **Date d'affichage de la convocation** : 05 mars 2026	L'an deux mil vingt-six, le jeudi 12 mars à 17H30, le Conseil Municipal de LANFAINS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard MÉROT, Maire.
Nombre de membres : **- Afférents au conseil :** 15 **- En exercice** : 13 **- Qui ont pris part à la délibération :** 10 + 2 pouvoirs	PRÉSENTS : M. Gérard MÉROT ; Mme Valérie DANIÉLOU ; M. Laurent BENOÎT ; Mme Nadine MONTFORT ; M. David DUSSEUX ; Mme Emilie JOUAN ; M. Franck BOTTEREL ; M. Stéphane LAURIOUX ; Mme Edith MERRANT ; Mr Wilfried LOISEL ABSENTS : M. Loïc MORVAN (pouvoir à Mme Nadine MONTFORT), Mme Alice JOUAN (pouvoir à Mme Emilie JOUAN) ; M. Yoann GUILLAUME SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Laurent BENOÎT

N°03-12032026 DEMANDE DE REMISE TARIFAIRE SUR UNE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Mr Le Maire annonce que l'utilisatrice de la salle polyvalente lors de la location du week-end du 21 février 2026 a formalisé par mail une réclamation suite à des coupures électriques régulières dans la soirée entraînant l'impossibilité d'utiliser le lave-vaisselle. L'origine de ces coupures liées à un dysfonctionnement du percolateur n'a été identifiée que très tard dans la soirée. Une remise tarifaire est sollicitée sur le montant de la location qui s'élève à 273.50 €, cuisine et vaisselle comprises.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

DECIDE d'accorder une remise de 73.50 € soit l'application d'un montant de location de 200 € pour le WE du 21 février 2026.

Fait et délibéré le 12 mars 2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Gérard MÉROT